RW/812/2021/3066/5161/4

Lot 4

- Au vu de la présence d'espèces sensibles, l'abattage est suspendu du 01/04 au 30/06 (art. 31). - En aucun cas, les houppiers des peupliers ne pourront rester sur place, ils devront être évacués du bois et repris par l'adjudicataire. - Trois sorties sont possible pour le débardage des bois mais dans tous les cas, il faut passer par une propriété privée (terre agricole). A charge de l'adjudicataire de demander l'autorisation de passage au propriétaire du fond emprunté. - Le franchissement du ruisseau (Le Bacsay) est nécessaire pour sortir les bois. L'adjudicataire devra être en possession d'une dérogation de franchissement limitant l'impact sur le ruisseau et ses berges (en ce compris en aval - limitation de la sédimentation).

Nombre d'arbres total	109	--
Volume grumes	363,767	m³
Volume houppiers	66,000	m³
Volume total	429,767	m³
Cube moyen	3 337	dm³
Circonférence moyenne	211,514	cm
Surface de coupe	4,832	ha
Contact	VAN CAUBERGH Stéphane, +320477341748	--
Triage	Triage De Liege	--
Propriétaire	Blegny Cne	--
Lieu(x)-dit(s)		--
Vente	Vente communale et domaniale de Liège Lundi 04 octobre 2021 à 09:00 Salle Cité II - Rue A. Delville, 140 à 4101 SERAING (Jemeppe)	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Non	--

	Peuplier Définitive Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)
125	1	
135	9	
		12,805
155	9	
165	7	
175	7	
		44,292
185	6	
195	4	
		25,484
205	9	
215	2	
225	11	
235	7	
245	11	
		147,912
255	9	
265	9	
275	5	
285	1	
295	1	
325	1	
		133,274
Total grumes	**109**	**363,767**
Houppiers/Taillis	-	**66,000**